



**HAL**  
open science

## Onomastique partisane

Paul Bacot

► **To cite this version:**

Paul Bacot. Onomastique partisane. Michel, Hélène; Lévêque, Sandrine; Contamin, Jean-Gabriel. Rencontres avec Michel Offerlé, Editions du Croquant, pp.293-301, 2018. <halshs-01990051>

**HAL Id: halshs-01990051**

**<https://shs.hal.science/halshs-01990051v1>**

Submitted on 1 Jul 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

## Onomastique partisane

Paul Bacot

L'onomastique partisane a longtemps été peu traitée, quand la littérature consacrée aux autres catégories de noms propres était abondante. Du côté des sciences du langage, Maurice Tournier a fait figure de précurseur en étudiant la structure des noms de partis au début de la Troisième République dans une perspective structurale, avant que l'évolution plus récente de la discipline privilégie une approche discursive et dialogique. Du côté de la science politique, Michel Offerlé a ouvert de riches perspectives, mobilisant les apports majeurs des sociologies wébérienne et bourdieusienne. Quelques travaux d'autant plus précieux qu'ils sont rares se sont penchés sur quelques cas particuliers. Mais les recherches se multiplient dans la période la plus contemporaine.

Qu'est-ce qu'un nom de parti politique ?

La réponse n'est pas aussi simple qu'il pourrait sembler. La raison de cette complexité ne tient pas principalement à la difficulté qu'il y a à définir ce qu'est un parti politique. Il n'est certes pas toujours aisé de le distinguer du micro-parti, du courant, de la tendance, de la coalition électorale, du groupe d'élus, de la fédération ou de la confédération. Mais quand il s'agit de dénommer ces diverses réalités, le processus semble être de même nature, qu'on l'appréhende d'un point de vue politologique ou linguistique. La vraie difficulté tient à ce qui doit être considéré comme *le* nom du parti.

Il existe bien sûr une dénomination officielle, quel que soit le statut juridique du parti considéré. Mais celle-ci peut se présenter de trois façons différentes : dans sa forme complète ; dans une forme abrégée ; dans une forme siglée. Le *Parti socialiste, Section française de l'Internationale ouvrière*, a rarement été appelé ainsi entre 1905 et 1969, mais plutôt, soit *Parti socialiste*, soit *Section française de l'Internationale ouvrière*, soit encore plus simplement *SFIO* ou plus rarement *PS*. De la même façon, entre 1901 et 2017, la dénomination intégrale de ce qu'on appelait couramment *Parti radical* a été largement oubliée de tout le monde : *Parti républicain radical et radical-socialiste*. On peut aussi citer le *Centre national des Indépendants et Paysans*, souvent appelé *Centre national des Indépendants* (avec les sigles *CNIP* ou *CNI*).

De plus, l'équivalence supposée des noms d'un parti dans plusieurs langues peut venir compliquer la question. A l'intérieur d'un pays multilingue, une même organisation peut posséder plusieurs noms. Dans ce cas, on ne parlera pas de « traduction » si ce n'est dans une acception très large, les noms propres ne se traduisant pas.

Au-delà de la dénomination officielle, il faudrait s'intéresser aux formes familières, polémiques, plus ou moins déformées, qu'elle peut prendre en discours. Il y a aussi le nom officieux qui désigne un parti qui a changé d'appellation officielle une ou plusieurs fois depuis ce qui est considéré comme sa création : ce peut être la partie commune aux dénominations successives (*le parti socialiste, le parti radical*) ou une désignation générique renvoyant à ses références doctrinales (*le parti gaulliste*). Mais nous nous en tiendrons ici aux seuls noms officiels.

Le nom du parti remplit une double fonction. Vis-à-vis des adhérents, des militants, voire des sympathisants, c'est le nom d'un collectif, d'une communauté. Vis-à-vis du corps électoral et plus largement de l'opinion publique, c'est une marque, le nom d'un produit mis

sur le marché électoral sous la forme de candidats et de programmes. Pour reprendre la métaphore heuristique de Max Weber, le nom du parti est à la fois le nom de l'entreprise et le nom du produit, contrairement à ce qui se passe souvent dans le monde économique (le thé *Lipton* ne s'appelle pas *Unilever*). On notera cependant que parfois, des candidats peuvent se présenter sous des appellations différentes du nom de leur parti, voire sous des appellations différentes selon les circonscriptions.

Selon les cas, en débattant du nom du parti, c'est soit le nom de l'entreprise soit l'étiquette de ses candidats qui est en cause, mais c'est souvent les deux. Certains partis sont des communautés dans la durée, d'autres ne le sont pas ou le sont moins – on est aujourd'hui en présence de partis-plateformes, sans véritable procédure et encore moins de rituel d'adhésion : leurs noms sont alors plutôt des marques que des identifiants collectifs (*La France insoumise*, *La République En Marche*).

Contrairement à ce qu'on appelle le plus souvent « nom propre », l'origine du nom d'un parti ne se perd pas dans un passé incertain, ni ne résulte d'une pratique progressivement institutionnalisée – comme pour beaucoup d'anthroponymes et de toponymes. Le nom d'un parti est décidé à un moment donné par des instances parfaitement identifiables, internes audit parti, qui se « baptise » en quelque sorte lui-même.

En réalité, ce n'est pas « le parti » qui se donne un nom, mais des individus en interaction – des individus socialement construits, agissant dans un environnement qui l'est également. Qu'il s'agisse du nom d'un nouveau parti ou du changement de nom d'un parti existant, s'opère un choix, résultant d'un processus social plus ou moins complexe, même si le rôle du leader peut être déterminant. Il y a généralement, de façon plus ou moins publique, multiplicité de propositions, débat entre leurs porteurs, batailles et négociations.

De quoi le nom d'un parti est-il fait ?

Si, comme on l'a dit plus haut, les noms de partis se distinguent d'autres noms propres par le fait qu'ils résultent de choix clairement situés dans les espaces temporel, spatial et social, ils ont une autre particularité qui les différencie là encore de la plupart des anthroponymes ou des toponymes : ils sont faits de mots du lexique courant, qui en tant que tels sont dotés de sens, par dénotation ou par connotation : chaque mot décrit, évoque, émeut, est porteur d'une charge sémantique. Pour autant, cela ne veut pas dire que le nom du parti aurait un sens, qu'il le décrirait objectivement – et c'est bien en cela qu'il est un nom propre. Ainsi, la présence ou l'absence du mot *parti* ne nous dit pas grand-chose de la structure de l'organisation, et ne nous permet certainement pas de classer ou non celle-ci dans la catégorie sociologique des « partis ». On peut vouloir délaissier ce mot pour s'éloigner d'une certaine image de ce qu'on appelle « parti », ou au contraire l'adopter pour mieux revendiquer sa place dans la catégorie « partis ».

Même si les noms de partis ont un certain pouvoir évocateur, celui-ci tend à perdre de son effectivité au fur et à mesure que le temps passe. D'où le possible sentiment d'incohérence entre la réalité perçue du parti et le nom qu'il porte, avec les opportunités de polémiques qui en résultent. Disons qu'avec le temps, le nom d'un parti acquiert pleinement son statut de nom propre, se rapprochant du nom de lieu ou de personne qui, aujourd'hui, ne dit rien de ceux-ci, mais qui à l'origine n'avait rien d'arbitraire : la différence tient finalement à ce que, premièrement, le nom de parti dit au départ ce que le parti *veut* être, puisqu'il s'auto-baptise, et que, deuxièmement, les partis les plus anciens n'ont guère plus d'un siècle d'existence, ce qui ne laisse pas le temps suffisant à leurs noms pour se désémantiser totalement.

Mais certains noms de partis ne nous disent, dès leur baptême, pas grand-chose sur ce qu'ils veulent être : l'appellation *Les Républicains*, dans la France du début du vingt-et-unième siècle où pratiquement tout le monde est républicain, est d'emblée pleinement un nom propre. On pourrait en dire autant de *Génération.s*.

La construction du nom de parti la plus classique prend la forme d'un nom commun référant plus ou moins à l'idée de collectif, qualifié par un ou plusieurs autres mots. Le nom qui dénote un collectif est le plus souvent *parti*, *mouvement*, *rassemblement*, *union*, *ligue*, voire *force*, *centre* ou *front*. Le choix entre ces différents termes n'est évidemment pas neutre : *parti*, par son étymologie comme par son association ordinaire aux batailles dites « politiciennes », évoque la division ; *front* nous parle de bataille, presque de guerre, en tout cas d'un engagement déterminé ; alors que *union* ou *rassemblement* sont plus rassurants, même s'il s'agit bien toujours de dénommer une entité en opposition à d'autres. On sait que *parti* est plutôt utilisé à gauche, *front* aux extrêmes, les autres mots au centre et à droite. A gauche, on a longtemps assumé une lutte des classes et utilisé tout naturellement *parti* ; à droite, on a préféré le clivage nationaliste (les « nationaux » contre les étrangers ou les mauvais Français) ou le mythe de l'unanimité typique de l'idéologie catholique : *union*, *rassemblement* ou *centre* sont alors privilégiés. Mais il ne s'agit là que de tendances. *Mouvement* est plus neutre, insistant sur le caractère dynamique de l'ensemble mobilisé, et peut désigner l'organisation mais aussi l'objectif (comme dans *Union pour un mouvement populaire*).

Le qualificatif qui accompagne le nom de collectif nous parle du camp dans lequel on veut situer le parti, par rapport à un clivage donné : *républicain*, *démocrate*, *socialiste*, *libéral*, *chrétien-démocrate*, *communiste*, *national*, *anticapitaliste*, *ouvrier*, mais aussi *des indépendants*, *du travail*, *des travailleurs*, ou encore *de gauche* ou *pirate*. Le parti se revendique ainsi comme le porte-parole d'une catégorie donnée de la population, définie selon des critères de différentes natures, notamment socioéconomiques ou idéologiques. Les prépositions *pour* et *contre* peuvent aussi être utilisées (*Union pour la République*, *Union pour la défense des commerçants et artisans*), de même que des mots à portée symbolique ou métaphorique, comme les noms et adjectifs de couleurs (*Rassemblement bleu marine*).

Il semble que la tendance contemporaine soit à la multiplication de noms de partis sans mot renvoyant à l'idée de collectif – ce qui contribue à leur normalisation en tant que noms propres. On peut tout simplement officialiser une façon courante de désigner un parti en nommant ses partisans, soit par un pluriel (*Les Verts*, *Les Républicains*, *Les Patriotes*), soit par un singulier collectif (*La France insoumise*, *La République en marche*, *La Gauche moderne*). Le nom peut prendre l'allure d'un slogan, et c'est alors qu'un signe de ponctuation peut apparaître (*En Marche ! Libres ! Debout la France*, *Ensemble*).

Le nom du parti peut contenir ou évoquer un autre nom propre. Ce peut être un anthroponyme : le nom lui-même, mais il s'agit alors plus d'un comité électoral que d'un parti (*Comités Tixier-Vignancour*) ; un adjectif qui en est dérivé (*Parti communiste marxiste-léniniste*] ; des initiales (*EM !*) ; un prénom (*Jeanne*, et par un jeu de mots *Rassemblement bleu marine*). Ce peut être aussi un toponyme – celui du nom de la cité de référence ou un dérivé adjectival (*Mouvement pour la France*, *Rassemblement du peuple français* ; *Parti populaire européen*, *Parti socialiste européen* ; *Union démocratique bretonne*).

Le nom du parti peut aussi rappeler celui d'un autre parti : un parti étranger dans le cadre d'une parenté plus ou moins institutionnalisée (Lénine avait imposé l'emploi de l'adjectif *communiste* dans les noms des partis de l'Internationale du même nom) ; un parti disparu du même pays pour marquer une filiation (*RPR* rappelle *RPF*) ; un parti contemporain du même pays pour revendiquer une légitimité à représenter un courant politique mieux que certains concurrents, notamment après une scission (*Partis socialiste autonome*, *Parti*

*socialiste unifié ; Mouvement écologique indépendant*). Il y a une circulation des noms de partis dans le temps et dans l'espace.

Il faut enfin rappeler que le choix des noms de partis peut être encadré par la loi, avec notamment l'interdiction d'utiliser certains mots, mais aussi la nécessité d'éviter la tromperie dans la concurrence électorale.

La siglaison semble le plus souvent inévitable, du fait de l'économie linguistique qu'elle représente : dans le discours oral comme dans le discours écrit, le sigle est pratique, même si cette réduction formelle implique nécessairement une réduction sémantique. Mais cette perte de sens, ou de précision dans le sens, peut présenter des avantages, notamment celui d'une certaine ambiguïté. Dès lors, ceux qui choisissent le nom du parti pensent à sa siglaison – ou à ses siglaisons possibles. Un *Parti démocrate* semble donc très improbable en France. A l'inverse, le nom *En Marche !* avait la propriété peu courante d'avoir pour sigle les initiales de son fondateur et candidat à la présidentielle (*EM*), soit une double motivation. Au même moment, *La France Insoumise* jouait sur la siglaison de son nom prononcée comme un acronyme, rendue phonétiquement par la lettre grecque  $\varphi$ .

D'une manière générale, ceux qui « baptisent » un parti cherchent soit à éviter la siglaison, le plus souvent en vain (le nom *Les Républicains* ne devait pas être siglé), soit à la maîtriser en travaillant sur le jeu majuscules/minuscules, sur l'insertion de ponctuation, sur la prononciation comme un sigle au sens strict (on épèle alors les différentes lettres) ou comme un acronyme, que l'on lit comme un mot (*MoDem*).

Comment et pourquoi changer le nom d'un parti ?

Là encore, les choses ne sont pas si simples qu'on pourrait le penser.

D'abord parce que, on l'a dit, si l'on prend en compte les appellations officielles, les changements peuvent être à la fois fréquents et progressifs. Mais même si l'on s'en tient à la dénomination officielle, la modification peut n'être que partielle, reprenant une partie seulement du nom antérieur – et selon les cas, la suppression pourra apparaître comme majeure ou comme mineure. Ce maintien partiel peut s'accompagner ou non d'un ajout nouveau. Le changement est rarement total : l'*Union pour la nouvelle République* devient *Union des démocrates pour la République* (deux mots sur trois subsistent), laquelle devient plus tard *Rassemblement pour la République* (*la République* fait le lien avec la forme précédente). Les cas de renouvellement intégral du nom existent néanmoins : le *Rassemblement Pour la République* devient l'*Union pour un mouvement populaire*, le *Mouvement républicain populaire* était devenu le *Centre démocrate*.

Quant à lui, le sigle peut être maintenu en tout ou partie, mais en étant différemment motivé : le sigle dit alors la continuité, le nom le changement. Mais on peut imaginer le processus inverse, avec un sigle qui changerait alors que le nom ne serait pas modifié.

Si les changements de noms de partis sont aussi souvent partiels, c'est parce qu'en règle générale est recherché un compromis entre la rupture et la continuité : il y a quelque chose de nouveau, mais dans une lignée existante. Naturellement, il s'agit de tenter ainsi de conserver les éléments positifs du capital accumulé par l'organisation existante, tout en espérant se débarrasser des éléments négatifs. La forme *Nouveau parti X*, et plus généralement l'usage de l'adjectif *nouveau*, sont de ce point de vue exemplaire.

Souvent, le changement de nom veut signifier le changement de surface militante ou électorale – soit qu'il y ait fusion entre plusieurs partis, soit qu'il y ait arrivée ou espoir d'arrivée de nouveaux adhérents qui n'ont ainsi pas l'impression d'entrer dans une organisation qu'ils avaient jusqu'ici refusé de rejoindre. Mais il peut à l'inverse marquer le

départ d'une partie de l'ancienne communauté partisane. Le nouveau nom dit donc, soit l'élargissement, soit le rétrécissement.

On peut vouloir changer le nom du parti parce que son environnement sociétal ou institutionnel a changé, et/ou parce que les objectifs ont changé. Ou encore parce que le parti a été interdit, et qu'il faut que celui qui le remplace ne rappelle pas trop ouvertement par son nom le parti interdit (on connaît le fameux délit de « reconstitution de ligue dissoute »). On pourrait donc parler de raisons écologiques, stratégiques ou juridiques. Le changement de nom du parti peut encore marquer l'arrivée d'un nouveau leader – événement dont on attend l'arrivée de nouveaux adhérents ou qui doit se traduire par un changement d'orientation.

Mais il ne faut pas oublier que parler de changer le nom du parti, ne signifie pas toujours en avoir l'intention : c'est une réponse possible à une situation de crise, et notamment suite à une lourde défaite électorale. Tant vis-à-vis des militants que des électeurs, on espère alors gagner du temps, paraître décidé à réagir radicalement. Pour autant, la défaite et la crise peuvent, pour les mêmes acteurs ou pour d'autres, constituer de réelles opportunités pour tenter d'opérer un changement de nom souhaité de longue date. En tout état de cause, le débat sur le changement de nom peut être à la fois symptôme de la crise et remède à la crise.

A défaut de place pour développer une approche comparative, on ne pourra rendre compte de la spécificité du cas français, telle que notée par Michel Offerlé quand il évoque dans *Le Monde* du 31 mai 2017 une plus forte propension aux changements de noms partisans : « Le France est un pays où, contrairement à la plupart des démocraties comparables, le nom des partis [...] n'ont cessé d'être transformés, refondés, retravaillés ».

### **Indications bibliographiques**

Bacot Paul (2010), « Développement et diversification d'une onomastique politique », *Mots. Les langages du politique*, 94, novembre, p. 47-56.

Bacot Paul, Desmarchelier Dominique, Honoré Jean-Paul, éd. (2011), *Sigles et acronymes en politique* (dossier), *Mots. Les langages du politique*, 95, mars.

Dormagen Jean-Yves, (1995), « Au nom du nom. La fin du parti communiste italien et la naissance de la refondation communiste », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 48, p. 75-90.

Fichard François (2005), « Les dénominations partisans. Imposition d'un sens légitime par un discours politique catégorisant », Françoise Dufour, Elise Dutilleul-Guerroudj, Bénédicte Laurent, éd., *La nomination. Quelles problématiques, quelles orientations, quelles applications ?*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, « Langue et praxis », p. 117-128.

Lammert Marie, Lecolle Michelle (2014), « Les noms collectifs en français. Une vue d'ensemble », *Cahiers de lexicologie*, 105, p. 203-222.

Leroux Fabien (2001), *Pour une onomastique des partis politiques. Eléments d'une étude des dénominations partisans*, Mémoire de l'IEP de Paris, dir. Michel Offerlé, non publié.

Seniguer Haoues (2013), « Genèse et transformations de l'islamisme marocain à travers les noms. Le cas du Parti de la justice et du développement », *Mots. Les langages du politique*, 103, p. 111-120.

Steuer Clément (2013), « S'approprier un nom pour occuper un espace. Le Parti du Centre en Egypte », *Mots. Les langages du politique*, 101, p. 113-126.

Tournier Maurice (1981), « Vers une grammaire des dénominations sociopolitiques au début de la Troisième République. 1879-1905 », *MOTS. Mots, Ordinateurs, Textes, Sociétés*, 2, p. 51-72.

Vignes Laurence (2014), « Le(s) Vert(s) en politique. Etude symbolique et onomastique d'une couleur qui nomme un parti », *Mots. Les langages du politique*, 105, p. 27-43.